



Campus le Vivier: Parking Silo

Pour accéder aux places de parc de l'ACPC (CHF 0.50 / h) *

- a. Créer votre compte sur ParkingPay.ch ou avec l'app ParkingPay
- b. Ajouter tous les **numéros de plaques** des voitures que vous utilisez
Vous devrez commander un badge gratuit par voiture.
- c. Ajouter le mode de **paiement**
 - a. D'abord charger un minimum de 20.- en prépayé !
L'entrée au parking peut être refusée s'il n'y a pas une garantie de paiement de 20.- minimum (standard pour tous les parkings accessibles via ParkingPay en Suisse).
 - b. Ensuite sélectionner le mode de paiement souhaité pour l'usage courant
(attention aux frais de transaction selon l'option choisie !)
- d. *(dans le bloc)* **Stationner**
 - a. Choisir **1690 Villaz-St-Pierre** puis **Le Vivier**
 - b. Vérifier que l'autorisation sélectionnée est « **Collaborateur ou Partenaire – ACPC** »
=> lire l'info
 - c. Sélectionner tous les numéros de plaques
=> Cliquer sur « Retour »
 - d. Cliquer sur « **Appliquer** ». La demande est ainsi transmise à l'ACPC
- e. Attendre le mail automatique qui vous sera envoyé dès que l'ACPC aura approuvé votre demande **sur la base des formulaires complétés** (à charger depuis fr.ch/acpc – parking) que vous aurez transmis au préalable
- f. Retourner sur Parkingpay.ch ou l'app ParkingPay
 - a. Confirmer la date de début (**1^e juillet 2024** au plus tôt)
 - b. Confirmer le mode de paiement
 - c. Cliquer sur **Acheter** => **L'autorisation est valable.**
- g. Vous pouvez utiliser les places indiquées pour l'ACPC
> Veuillez noter que si les places de l'ACPC sont toutes utilisées, la borne affichera le message « pas d'accès ».
Vous devrez alors utiliser une des places publiques au tarif normal.

** une autorisation de parking valable ne garantit pas la disponibilité d'une place de stationnement*

Si vous n'avez pas d'autorisation, ou si les places de l'ACPC sont toutes occupées, vous pourrez utiliser les places publiques (CHF 1.- / h)

Avec un ticket pour le parcomètre

- a. Prendre un ticket à la borne d'entrée lors de votre arrivée
- b. Payer au parcomètre avant de récupérer votre véhicule

Paiement via ParkingPay

- a. Créer votre compte sur ParkingPay.ch ou avec l'app ParkingPay
 - b. Ajouter tous les numéros de plaques des voitures que vous utilisez
Vous devrez commander un badge gratuit par voiture
 - c. Ajouter le mode de paiement
-

-
- a. D'abord charger un minimum de 20.- en prépayé
L'entrée au parking peut être refusée s'il n'y a pas une garantie de paiement de 20.- minimum (standard pour tous les parkings accessibles via ParkingPay en Suisse)
 - b. Ensuite sélectionner le mode de paiement souhaité pour l'usage courant
(attention aux frais de transaction selon l'option choisie !)
 - d. Passer votre badge à la borne pour entrer dans le parking si la reconnaissance de plaques ne fonctionne pas
-

Nous vous rendons attentif-ves aux points suivants :

- > Il n'y a aucune garantie de disponibilité d'une place de stationnement, même si vous avez une autorisation
 - > Nous vous recommandons le mode de paiement par prépaiement afin de vous éviter des frais de transaction
 - > Le badge vous permettra de récupérer votre véhicule en dehors des heures ouvrables et il est recommandé de le garder sur vous.
-

Annexes (à consulter depuis le site <https://www.fr.ch/acpc/parking>)

Règlement de parking

Annexe 1 – Campus le Vivier (dès 01.07.2024)

Demande d'autorisation de parquer
